Aux habitants de la commune
de Sainte-Hélène-du-Lac

Montmélian le 10 novembre 2026,

Objet : Modification du jour de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'évolution du service de collecte des déchets sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie, nous sommes amenés à adapter l'organisation des tournées de collecte des ordures ménagères.

En effet, à la suite de l'arrêt de l'incinérateur de Pontcharra, les ordures ménagères seront désormais acheminées vers l'unité de valorisation énergétique de Chambéry pour y être incinérées. Ce changement nécessite une réorganisation des tournées afin d'optimiser les circuits des véhicules, d'améliorer l'organisation du service et de garantir une gestion plus efficace des moyens mobilisés.

En conséquence, à compter du mois de décembre, le jour de collecte des ordures ménagères en porte-à-porte sera modifié : la collecte, actuellement effectuée le lundi, aura désormais lieu le vendredi.

Nous vous invitons à prendre note de ce changement de calendrier :

- **Dernière collecte le lundi :** lundi 23 novembre 2026.
- **Première collecte le vendredi :** vendredi 4 décembre 2026.
- **À partir de cette date :** la collecte sera assurée tous les vendredis.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ce changement et de présenter vos bacs la veille au soir, selon les modalités habituelles. Nous attirons également votre attention sur le fait que les horaires de passage des véhicules peuvent varier selon les secteurs.

Pour rappel, les consignes de tri restent inchangées :

- **Emballages et papiers :** tous les emballages en plastique, les petits cartons, les emballages métalliques et les papiers doivent être déposés dans le conteneur jaune situé au point d'apport volontaire le plus proche.
- **Verre :** les bouteilles, pots et petits flacons sont à déposer dans le conteneur dédié au verre, au point d'apport volontaire le plus proche. Il n'est pas nécessaire de les laver au préalable. Les verres à boire, les miroirs et la vaisselle ne doivent pas y être déposés.

Pour toute question ou information complémentaire, le service déchets de la Communauté de communes reste à votre disposition au **04 57 08 82 01**.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre coopération, indispensables au bon fonctionnement du service de collecte.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marc Girard,

Vice-Président en charge des services
déchets, eau, assainissement